

«le rôle futur des pharmaciens dans les soins de santé»

Martine Ruggli, Présidente



Défis du système de santé

Primes en augmentation: plus supportable pour la grande partie de la population

Pression sur les coûts de santé

Virage ambulatoire souhaité, mais surcapacité hospitalière

Surmédicalisation?

Rapport médecins de famille/médecins spécialistes inversé

Manque de personnel

Retard dans la digitalisation

Vieillessement de la population

Augmentation importante des maladies chroniques



Comment les pharmaciens, pharmaciennes et leurs équipes peuvent contribuer à ce défi ?

Prévention

Dépistage

Triage

Aide à l'adhésion thérapeutique

Amélioration de la thérapie médicamenteuse

Etc.

Mais un hic pour le moment: pas de rémunération des prestations

Consultation en pharmacie

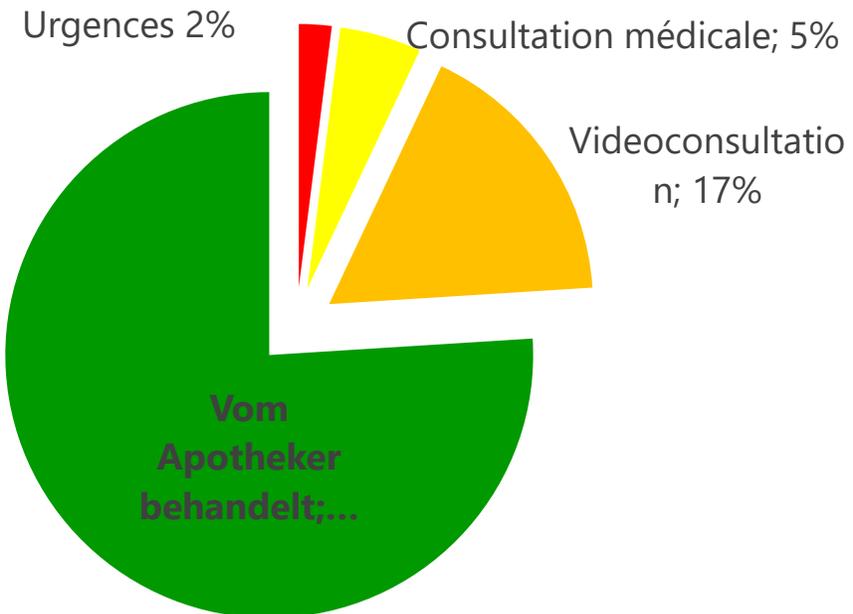
Juste si nécessaire
Feu vert plutôt que red flags





Nous avons une **solution**

Netcare (2012)



Campagne consultation en pharmacie

**WIR
MACHENS
MÖGLICH**
DEINE APOTHEKE 

**AVEC
NOUS C'EST
POSSIBLE!**
VOTRE PHARMACIE 

Prestation payée par le patient lui-même à moins qu'il ait choisi un modèle d'assurance alternatif avec la pharmacie comme porte d'entrée

Triage pharmaceutique et urgences hospitalières

Etude préliminaire pour la mise en œuvre possible du projet «**Triage dans les pharmacies pour décharger les services d'urgence existants**».

MAIS Réponse négative de l'OFSP à la possibilité de **remboursement par l'AOS à titre de «projet pilote»** dans le cadre de **l'article expérimental art. 59b LAMal**





Elargissement des prestations des pharmaciens rémunérées par l'AOS

Prestations fournies par les pharmaciens

Modifications prévues: (art. 25 et 26 LAMal)

Possibilité de fournir

- **des prestations de manière indépendante dans le cadre de programmes de prévention**
- **des prestations de conseil pharmaceutique visant à optimiser la thérapie médicamenteuse et l'observance thérapeutique indépendamment de la remise de médicaments**

Voici comment le Conseil fédéral entend maîtriser la hausse des coûts de la santé

En 2019, le Conseil fédéral a adopté des mesures qui sont actuellement examinées par le Parlement ou déjà mises en œuvre. Aujourd'hui, il propose un **2^e paquet**:



La qualité sera renforcée grâce à des réseaux de soins coordonnés



Des modèles de prix garantiront un accès rapide aux médicaments innovants



L'efficacité et l'économicité seront contrôlées de manière différenciée



Des tarifs de référence garantiront la concurrence entre les hôpitaux



Les pharmaciens pourront fournir davantage de prestations de manière indépendante



La facturation électronique sera obligatoire pour les fournisseurs de prestations



Par ailleurs, la fixation d'objectifs en matière de coûts rendra transparente la croissance des coûts (contre-projet à l'initiative « Pour un frein aux coûts »)



Prestations possibles suite à cette ouverture

- Vaccination
- Dépistage du cancer du côlon

- Aide à l'adhésion thérapeutique: soutien au début du traitement (myCare Start) puis au cours du traitement (myCare Support)
- Amélioration de la thérapie médicamenteuse: analyse de médication avec possibilité de déprescription
- Réconciliation médicamenteuse aux interfaces (hôpital, communauté, EMS)
- Assistance pharmaceutique en institutions de santé

Nouvelles prestations: encore de nombreuses barrières

- Décision du parlement
- Rédaction des ordonnances d'application
- Collaboration interprofessionnelle
- Etudes E/A/E (W/Z/W)
- Contrat avec les assureurs maladie



Merci de votre attention

